

Créer son dossier sur parcours sup

parcoursup.fr/?gclid=EA1aIQobChMlv8jXs9Lt2AIVqDLTCh2GgwL5EAAYASAAEgKYK_D_BwE&gclid=aw.ds

Bienvenue sur la plateforme d'admission dans l'enseignement supérieur.
Jusqu'au 13 mars 18h00, venez saisir vos vœux.

Accéder à mon dossier

Sélectionner « Accéder à mon dossier »

C'est quoi ?

Comment ça marche ?

Découvrez le contenu des formations

Questions fréquentes

Les tutos vidéos

CALENDRIER 2018

- 1 A partir du 15 janvier :
Information sur le fonctionnement de Parcoursup
- 2 Du 22 janvier au 13 mars 18h00 :
Inscription et saisie des vœux
- 3 Jusqu'au 31 mars inclus :
Finalisation des dossiers et confirmation des vœux
- 4 Du 22 mai au 21 septembre inclus :
Réception et acceptation des propositions
- 5 Du 26 juin au 21 septembre inclus :
Phase complémentaire

Voir le détail du calendrier

Finaliser mon projet d'orientation Terminales 2017/2018

Une question, sur Parcoursup ?
0 800 400 070 Service & appel gratuits

depuis la France métropolitaine du lundi au vendredi de 10h à 18h

[L'assistance téléphonique en détail](#)

INFO FLASH : Saisissez vos vœux à partir du 22 Janvier.

[C'est quoi ?](#) [Le calendrier](#) [Boite à outils](#)

[Contact](#)

Connectez vous en utilisant votre numéro de dossier fourni lors de la constitution de votre dossier **2018**, et du mot de passe que vous avez choisi.
N'utilisez jamais les identifiants fournis les années précédentes.

N° de dossier :

Mot de passe :

[🔍 N° de dossier ou mot de passe oublié ?](#)

Créer mon dossier 2018

Sélectionner « Créer mon dossier 2018 »

INFO FLASH : Saisissez vos vœux à partir du 22 Janvier.

[C'est quoi ?](#) [Le calendrier](#) [Boite à outils](#)

[Contact](#)

Commencer la constitution de votre dossier

La procédure est décrite dans la page "[Comment ça marche ?](#)" du site qu'il vous est conseillé de lire attentivement et que nous vous invitons à consulter régulièrement.

Pour vous inscrire vous devez disposer de :

- Votre INE (Identifiant National Elève), pour plus d'information [cliquez ici](#)
- Une adresse électronique couramment consultée.

Les rubriques ci-dessous sont à votre disposition en haut de chaque écran.:

"Contact" : pour nous écrire en cas de problème ou de question.

"Déconnexion" : quand vous souhaitez quitter le site.

Afin de ne pas multiplier les saisies inutilement, votre dossier Parcoursup sera transmis au CNOUS pour la création de votre dossier sur messervices.etudiant.gouv.fr. Vous recevrez un message vous indiquant comment accéder à votre dossier sur "messervices.etudiant.gouv.fr".

Pour commencer une inscription , cliquez ci-dessous.

[Vous avez déjà un dossier 2018 sur Parcoursup ? Cliquez ici](#)

Sélectionner « continuer »

LA CHARTE DES DROITS ET DEVOIRS DE L'USAGER DE PARCOURSUP

Madame, Monsieur,

Vous devez prendre connaissance des règles de la procédure nationale de préinscription Parcoursup et **vous engager à les respecter**.

En début d'inscription, vous devrez signer électroniquement la charte de l'utilisateur de Parcoursup suivante :

Je m'engage à :

- Lire l'ensemble des informations concernant la procédure disponibles sur le site www.parcoursup.fr.
- Renseigner avec exactitude les rubriques relatives à mes informations administratives, en particulier à mes coordonnées d'adresse, de mèl, de téléphone portable et tenir à jour mes coordonnées jusqu'à la fin de la procédure. Prendre connaissance des informations concernant les formations qui m'intéressent mises à disposition par les établissements, notamment les caractéristiques de ces formations.
- Effectuer mon inscription électronique sur le site et formuler mes vœux, en particulier :
 - saisir mes vœux et, le cas échéant, les sous-vœux pour les formations présentes sur Parcoursup que je souhaite demander dans le respect des règles fixées pour la procédure 2018,
 - remplir mon projet de formation motivé pour chaque vœu,
 - faire connaître ma préférence parmi les formations envisagées dans la rubrique dédiée à cet effet,
 - compléter mon dossier avec les pièces demandées, m'assurer que mes dossiers électroniques sont complets, puis confirmer mes vœux, sous peine les perdre.
- Respecter les règles et le calendrier c'est-à-dire :
 - respecter les dates butoirs pour la saisie (jusqu'au 13 mars 2018 – 18h00 GMT+1) puis la confirmation des vœux (jusqu'au 31 mars 2018 inclus),
 - consulter la/les proposition(s) qui m'est/me sont faites,
 - respecter les délais de réponse qui me sont indiqués, sous peine d'en perdre le bénéfice,
 - répondre, pour accepter ou renoncer aux propositions qui me sont faites et pour maintenir, si je le souhaite, tout ou partie de mes vœux en attente. A défaut de l'indiquer expressément, l'acceptation d'une proposition se traduit par la suppression automatique de mes vœux en attente.
- Effectuer l'inscription administrative dans l'établissement que j'ai accepté, en suivant les instructions données par ce dernier.
- Démissionner préalablement de la procédure Parcoursup, si je m'inscris dans un établissement proposant une formation non présente sur Parcoursup, et récupérer le document l'attestant, généré par la plateforme.

J'ai le droit de :

- Formuler en toute liberté sans subir une quelconque pression 10 vœux au maximum pour des formations sous statut d'étudiant et, jusqu'à 10 vœux pour des formations en apprentissage, sachant que les établissements d'accueil n'ont jamais connaissance de ma liste de vœux.
- Choisir comme je le souhaite, dans ma liste de vœux, les différents types de formations souhaitées (L1, PACES, CPGE, BTS, DUT, Formations d'ingénieurs, ...).
- Pouvoir, sans subir une quelconque influence extérieure, répondre « oui » à une proposition d'admission qui m'est faite, tout en indiquant expressément si je souhaite conserver un vœu « en attente » dans l'attente d'une proposition pour laquelle j'aurais une préférence.
- Solliciter de l'aide par « Contact », pour tout problème technique rencontré ou en cas de litige avec un établissement.

Vous devez lire et cocher tous les points de la charte

- Renseigner avec exactitude les rubriques relatives à mes informations administratives, en particulier à mes coordonnées d'adresse, de mèl, de téléphone portable et tenir à jour mes coordonnées jusqu'à la fin de la procédure. Prendre connaissance des informations concernant les formations qui m'intéressent mises à disposition par les établissements, notamment les caractéristiques de ces formations.
- Effectuer mon inscription électronique sur le site et formuler mes vœux, en particulier :
 - saisir mes vœux et, le cas échéant, les sous-vœux pour les formations présentes sur Parcoursup que je souhaite demander dans le respect des règles fixées pour la procédure 2018,
 - remplir mon projet de formation motivé pour chaque vœu,
 - faire connaître ma préférence parmi les formations envisagées dans la rubrique dédiée à cet effet,
 - compléter mon dossier avec les pièces demandées, m'assurer que mes dossiers électroniques sont complets, puis confirmer mes vœux, sous peine les perdre.
- Respecter les règles et le calendrier c'est-à-dire :
 - respecter les dates butoirs pour la saisie (jusqu'au 13 mars 2018 – 18h00 GMT+1) puis la confirmation des vœux (jusqu'au 31 mars 2018 inclus),
 - consulter la/les proposition(s) qui m'est/me sont faites,
 - respecter les délais de réponse qui me sont indiqués, sous peine d'en perdre le bénéfice,
 - répondre, pour accepter ou renoncer aux propositions qui me sont faites et pour maintenir, si je le souhaite, tout ou partie de mes vœux en attente. A défaut de l'indiquer expressément, l'acceptation d'une proposition se traduit par la suppression automatique de mes vœux en attente.
- Effectuer l'inscription administrative dans l'établissement que j'ai accepté, en suivant les instructions données par ce dernier.
- Démissionner préalablement de la procédure Parcoursup, si je m'inscris dans un établissement proposant une formation non présente sur Parcoursup, et récupérer le document l'attestant, généré par la plateforme.

J'ai le droit de :

- Formuler en toute liberté sans subir une quelconque pression 10 vœux au maximum pour des formations sous statut d'étudiant et, jusqu'à 10 vœux pour des formations en apprentissage, sachant que les établissements d'accueil n'ont jamais connaissance de ma liste de vœux.
- Choisir comme je le souhaite, dans ma liste de vœux, les différents types de formations souhaitées (L1, PACES, CPGE, BTS, DUT, Formations d'ingénieurs, ...).
- Pouvoir, sans subir une quelconque influence extérieure, répondre « oui » à une proposition d'admission qui m'est faite, tout en indiquant expressément si je souhaite conserver un vœu « en attente » dans l'attente d'une proposition pour laquelle j'aurais une préférence.
- Solliciter de l'aide par « Contact », pour tout problème technique rencontré ou en cas de litige avec un établissement.

Je reconnais avoir pris connaissance [des mentions légales](#) du site et plus particulièrement des informations prévues à l'article 32 de la loi du 6 janvier 1978.

Les éléments saisis dans votre dossier étant électroniques, tout document original pourra vous être demandé lors de l'inscription administrative pour vérification.

Toute fraude ou tentative de fraude dans les renseignements saisis ou documents fournis pourra entraîner des sanctions pouvant aller jusqu'à l'annulation du dossier et au retrait de la proposition éventuelle d'admission, sans préjuger des poursuites qui pourraient être engagées.

Signature électronique du candidat

[← Retour](#) [✍ Signer la charte](#)

Puis cocher la signature

INFO FLASH : Saisissez vos vœux à partir du **22 Janvier**.

C'est quoi ? Le calendrier Boîte à outils

Contact

Ma date de naissance (jj/mm/aaaa) (*) / /

Mon INE

Je n'ai pas d'INE

Compléter :

- votre date de naissance
- Votre INE (composé de 9 chiffres et 2 lettres)

Elèves de Terminale de l'Éducation Nationale en France, vous trouverez l'INE sur le relevé des épreuves anti bulletins scolaires, ou bien auprès du secrétariat de votre établissement.
En cas de difficultés et pour les autres cas (élèves des lycées agricoles, terminale en apprentissage, scolarisés lycées AEFE, inscrits au CNED, scolarisés à l'étranger,...) [cliquez ici](#) pour plus d'information.

(*) Ce champ est obligatoire.

Puis valider

INFO FLASH : Saisissez vos vœux à partir du **22 Janvier**.

C'est quoi ? Le calendrier Boîte à outils

Contact

Votre dossier a été retrouvé dans l'établissement suivant :

Lycée professionnel Myriam - Toulouse (31)

Merci de confirmer que vous êtes bien scolarisé dans cet établissement.
Si ce n'est plus le cas, veuillez contacter le service scolarité de votre nouvel établissement afin qu'il mette à jour votre dossier.

Etes-vous bien scolarisé dans cet établissement ?



N°



Inscription

Identité

Cette saisie doit être conforme à votre état civil figurant sur votre carte d'identité ou votre passeport (y compris concernant les accents).

Veuillez ajouter les accents sur votre nom et vos prénoms si nécessaire

M. Mme. :	<input checked="" type="radio"/> M. <input type="radio"/> Mme
Nom de famille:	<input type="text"/>
Prénom :	<input type="text"/>
Deuxième prénom :	<input type="text"/>
Troisième prénom :	<input type="text"/>
Date de naissance (JJ/MM/AAAA) :	<input type="text"/>

Votre état civil apparaît et vous pouvez y effectuer des modifications si nécessaire

✕ Annuler

📄 Enregistrer

Puis sélectionner « Enregistrer »

Inscription

Identité Etat Civil

Pays de naissance (*):

Département de naissance (99 pour l'Etranger) (*):

Commune de naissance (*):

Possédez-vous la nationalité française ? (*): OUI - NON

- Si vous ne possédez pas la nationalité française, veuillez sélectionner votre nationalité dans le champ ci-dessous.
- Si vous possédez une double nationalité, dont la nationalité française, saisissez oui dans le champ ci-dessus. Votre seconde nationalité n'est pas prise en compte.
- Si vous possédez une double nationalité, dont la nationalité d'un pays de l'UE, hors France, veuillez indiquer prioritairement dans le champ de l'UE.

Nationalité (autre que française) :

(*) Ce champ est obligatoire.

Continuez de vérifier vos informations personnelles et de les modifier si nécessaires

Puis sélectionner « Enregistrer »

Inscription

Identité Etat Civil Coordonnées

Votre nom et prénom

ATTENTION : NOTEZ SOIGNEUSEMENT votre numéro de dossier.

Il est indispensable pour accéder à votre dossier ultérieurement.

Numéro de dossier :

Votre numéro de dossier à conserver car vous en aurez besoin pour chaque connexion

Vous devez à présent choisir un mot de passe pour l'accès à votre dossier.

Pour être en conformité avec les recommandations de la CNIL en matière de protection des données personnelles (délibération CNIL n° 2017-012 du 19 janvier 2017), vous devez saisir un mot de passe composé de :

- 12 caractères minimum, dont :
- 2 majuscules, 2 minuscules, 2 chiffres, 2 caractères spéciaux

Mot de passe :

Veillez saisir un mot de passe:

Confirmez votre mot de passe:

Créer votre mot de passe

Confirmer le

Ces éléments sont personnels et confidentiels : **NE LES COMMUNIQUEZ PAS.**

Enregistrer

Sélectionner « Enregistrer »

INFO FLASH : Saisissez vos vœux à partir du **22 Janvier**.

[C'est quoi ?](#) [Le calendrier](#) [Boîte à outils](#)

[Contact](#)

Connectez vous en utilisant votre numéro de dossier fourni lors de la constitution de votre dossier **2018**, et du mot de passe que vous avez choisi.
N'utilisez jamais les identifiants fournis les années précédentes.

N° de dossier :

Mot de passe :

[🔍 N° de dossier ou mot de passe oublié ?](#)

Créer mon dossier 2018

Lorsque vous souhaitez revenir sur votre dossier
Il faudra renseigner

- le n° de dossier à 6 chiffres
- et le mot de passe que vous avez créé